

CdM/20/12/2019 19-0137

Projet de loi portant approbation de la Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la Région wallonne relative à l'assainissement des eaux usées, à la protection des captages d'eau potabilisable et au suivi de la directive nitrates, faite à Martelange, le 9 avril 2019.

---

### **Avis de la Chambre des Métiers**

Par sa lettre du 13 novembre 2019, Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes a bien voulu demander l'avis de la Chambre des Métiers au sujet du projet de loi repris sous rubrique.

Le projet de loi a pour objectif d'approuver la Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la Région wallonne relative à l'assainissement des eaux usées, à la protection des captages d'eau potabilisable et au suivi de la directive nitrates, faite à Martelange, le 9 avril 2019.

Cette Convention vise à renforcer la coopération entre le Luxembourg et la Wallonie en matière d'eau en harmonisant les mesures concernant les eaux urbaines résiduaires, la réduction de la pollution par les nitrates et l'utilisation durable de tous produits altérant la qualité de l'eau.

\* \* \*

La Chambre des Métiers n'a aucune observation particulière à formuler relativement au projet de loi lui soumis pour avis.

Luxembourg, le 20 décembre 2019

Pour la Chambre des Métiers

(s.) Tom WIRION  
Directeur Général

(s.) Tom OBERWEIS  
Président